

FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

Document non publiable

Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Entreprise : René Laurent

Lieu : Le Cannet

Date de l'inspection: 19/06/2007

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATEES PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE
DU REPRESENTANT
DE L'EXPLOITANT:


TH. LAURENT

SIGNATURE
DE L'INSPECTEUR:



Remarques de l'Inspecteur, issues de la visite d'inspection:

* Les voies de circulation entre les cuves et étagères de la cave N1 doivent être dégagées de tout objet.

* Au vu des résultats d'autosurveillance de vos rejets aqueux du mois de mai, je vous demande de me proposer des mesures, afin d'éviter tout nouveau dépassement de concentration et flux des différents paramètres.

* Il faudrait prévoir un exercice avec le service des pompiers pour l'année 2007

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

→ Travaux au sol des voies de circulation et affichage des consignes.

→ Multiplication des points de collecte des eaux de premier lavage et rappel des consignes

→ Nous programmons un exercice avec les pompiers pour le quatrième trimestre 2007.